

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation Groupe hospitalier Mont Saint-Michel au 15 janvier 2021

La semaine dernière, 753 tests PCR ont été effectués au CHAG (taux de positivité : 5,7%), et 69 tests PCR ont été réalisés à Saint-Hilaire (positivité : 13%).

La vaccination a débuté la semaine dernière au centre hospitalier Avranches-Granville pour les résidents d'EHPAD et les professionnels de santé. A la résidence l'Arc-en-Sée, 119 résidents ont été vaccinés, soit quasiment la totalité de la structure.

Les professionnels de santé libéraux de 50 ans et plus ou présentant des facteurs de risque peuvent s'inscrire sur DOCTOLIB ou sur l'adresse mail qui leur a été communiquée par la CPAM.

Déploiement d'une nouvelle étape de la stratégie vaccinale

Depuis le 18 janvier 2021, les personnes de 75 ans et plus peuvent se faire vacciner aux centres hospitaliers d'Avranches-Granville et de Saint-Hilaire-du-Harcouët :

- [Site d'Avranches](#) : salle du Conseil de Surveillance
- [Site de Granville](#) : salle du Conseil de Surveillance
- [Site de Saint-Hilaire](#) : Bâtiment administratif, salle de formation (accès extérieur en face du CMP)

Les inscriptions se font directement sur le site **DOCTOLIB**, en recherchant la spécialité « centre de vaccination COVID », ou sur le site **www.sante.fr**.

Lors de la prise de rendez-vous de la première injection, il est conseillé de fixer en même temps le rendez-vous de seconde injection entre J+26 et J+28.

Les personnes n'ayant pas accès à internet sont invitées à contacter :

- la plateforme régionale : **02.79.46.11.56**
- la plateforme nationale : **0 800 009 110**

Les personnes de moins de 75 ans très vulnérables peuvent être inscrites via leur médecin spécialiste ou traitant (un accès privilégié sera communiqué aux médecins par la CPAM), et devront se présenter à la vaccination avec une prescription médicale. A défaut, la vaccination ne pourra pas être réalisée.

La consultation pré-vaccinale ainsi que le recueil de consentement seront effectués sur place, par les professionnels de santé de l'hôpital et/ou de la ville.

Les personnes doivent se présenter sur rendez-vous **EXCLUSIVEMENT**, avec leur carte d'identité, leur carnet de santé ou carnet de vaccination, et si possible l'auto-questionnaire de pré-vaccination COVID, préalablement rempli.

Les médecins ou infirmiers volontaires pour participer aux différentes opérations de vaccinations, peuvent se signaler à l'adresse renfort.covid@ch-ag.fr en précisant leur identité, leur numéro de téléphone, et le centre sur lequel ils peuvent intervenir. Nous les remercions par avance et les informons qu'ils seront sollicités selon les besoins.

Service communication – lauren.barbier@ch-avranches-granville.fr
Tél. : 02.33.91.52.49